

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Blanche-Trinité

Lundi 3 mai 2021

Microsoft Teams

Compte-rendu

Etaient présents : Nathalie Bavière, Mathieu Bourgois, Brigitte Chassaing-Cuvillier, Valérie Chrzavzez, Béatrice Coquereau, Florian Courgey, Arnaud Dupont, Isabelle Filzi-Delaye, Catherine Grosbéty, Michèle Kolb, Joël Mornet, Katharina Poirier, Jean-Pierre Plagnard (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Invité : Jean-Baptiste Gardes, Adjoint à la Maire du 9^e en charge de la propreté, de la réduction et de la valorisation des déchets, du recyclage, de la voirie, du soutien au commerce de proximité, aux PME et à l'emploi

1) Echanges avec Jean-Baptiste Gardes

Propreté

A Paris, les opérations de nettoyage sont effectuées soit en régie avec les agents de la Ville, soit par délégation dans certains arrondissements auprès d'entreprises privées mais sous la responsabilité de la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau). Dans le 9^e, c'est en régie. Il y a un responsable d'exploitation, agent de la Mairie de Paris, par arrondissement et un responsable d'atelier. Il y a 4 ateliers dans le 9^e, qui permet aux agents de faire leurs pauses et de déposer du matériel. Celui du quartier Blanche-Trinité est situé place Adolphe Max.

La Maire de Paris a prévu de transférer cette compétence aux arrondissements. C'est ce que la Mairie du 9^e demande depuis longtemps. Elle est en contact quotidien avec les agents de la propreté et des points sont faits régulièrement. Il y a une coordination sur le plan annuel de propreté, actuellement en révision. Ex : La Mairie du 9^e a proposé que tout le nettoyage après le marché d'Anvers soit fait le vendredi soir plutôt que le lendemain. Mais les changements d'horaires doivent être validés par la Mairie de Paris.

Nouveautés de ce transfert de compétences :

- Un référent propreté à la Mairie du 9^e
- Budget attribué à la Mairie du 9^e pour l'achat d'équipements. Il est cependant insuffisant pour acheter du matériel.

Cette réforme va dans le bon sens mais dans les faits, elle ne changera pas grand-chose à la situation actuelle.

L'application « Dans ma Rue » permet de signaler des anomalies (rues sales, dépôts sauvages, etc.) et fonctionne très bien.

La Mairie du 9^e demande l'ajout d'un bac jaune supplémentaire ainsi que des bacs de collecte de déchets alimentaires. Une expérimentation est en cours dans le 10^e.

Questions et signalements des membres

Mur du Franprix très sale.

Y a-t-il d'autres points de recyclage de masques en dehors de la mairie ?

Réponse : il y en a dans les écoles mais on ne peut y entrer.

Lutte contre les graffitis. Pignon d'immeuble entre la rue Blanche et la rue Fontaine, au-dessus du Buffalo Grill.

Réponse : sur les rideaux métalliques, on peut traiter, mais sur la façade d'un immeuble privé, c'est à la copropriété d'intervenir. Possibilité de coopérer.

Platebandes végétales souvent piétinées. Il faudrait créer des passages pavés au moins devant les entrées d'immeuble.

Jean-Baptiste Gardes : prochain chantier de végétalisation : rue de Clichy. Veilleront à ce point.

Où peut-on déposer des bouchons de bouteille plastique ?

Réponse : à la mairie, dans les centres d'animation.

Nombreux rats dans le square de la Trinité.

Note post-réunion : la société As de Pique a déjà été mandatée pour une action de dératisation commencée il y a quelques semaines et qui commence à faire effet.

Poubelles remplies de déchets de repas à emporter.

⇒ Initiative « Oz ta boite » qui sensibilise les clients et les restaurateurs à l'utilisation de contenants lavables et réutilisables.

Emballages de déjeuners, notamment boîtes de pizza qui traînent, notamment place Adolphe Max. Obligation pour les restaurants de collecter leurs emballages. Jean-Baptiste Gardes va prendre contact avec le gérant pour qu'il soit plus vigilant sous peine de verbalisation.

Joël Mornet : rue Moncey, forte fréquentation piétonne le soir et la nuit due aux théâtres. Cela génère une accumulation de déchets et les corbeilles sont vite pleines. Corrélation entre trafic piéton et moyens mis pour la propreté. Beaucoup de mégots près des écoles, il faudrait ajouter des cendriers de rue.

Jean-Baptiste Gardes : il est prévu de doubler le nombre de cendriers de rue.

Terrasses

Au départ, l'idée de ces terrasses était d'instaurer un moyen souple pour rattraper les pertes économiques liées au confinement brutal. On peut s'en féliciter car pour une fois, cela a été facile à mettre en place avec des délais courts.

Cependant, la charte signée par les restaurateurs bénéficiant de droits de terrasses éphémères n'est pas suffisamment appliquée, même si la majorité des commerçants l'ont respectée. Les nuisances proviennent souvent de commerçants déjà connus pour des désagréments.

Il est essentiel d'établir un cadre avec des consignes et surtout, de faire en sorte qu'elles soient respectées et que les abus soient sanctionnés.

L'exécutif municipal du 9^e a adopté le vœu, lors du dernier conseil d'arrondissement, que « la Maire de Paris réunisse au plus vite l'ensemble des fédérations des Cafés, Hôtels, Restaurants pour organiser les conditions d'une reprise fondée sur une exploitation juste et équitable de l'espace public pour tous ces professionnels. En conséquence, une modification du règlement des étalages et terrasses parisiens est demandée pour y intégrer un chapitre dédié aux terrasses éphémères ou saisonnières. Ce vœu a donc pour but d'anticiper la réouverture afin d'éviter les débordements et injustices créées l'été dernier. »

Le vœu abordait notamment deux points :

- Au lieu d'une simple déclaration, une autorisation, avec un regard sur le projet, serait préférable. La demande serait soumise pour avis à la mairie du 9^e ainsi qu'au service responsable des terrasses à la Mairie de Paris, ce qui permettrait d'éviter des projets qui ne respectent pas l'équilibre de la rue concernée

- Intégrer ces terrasses éphémères au règlement qui régit les terrasses et les étalages (RET) afin de rétablir l'équité entre les commerçants.

L'ajout de spécifications sur l'esthétique des terrasses est également demandé.

Questions et signalements des membres

A-t-on le droit de faire des trous pour fixer les terrasses ?

Réponse : non

La charte des terrasses interdit les toits sur les terrasses.

Horaire de fermeture des terrasses. Quelle est la position de la mairie du 9^e ? 22H est un peu tôt, risque de ne pas être respecté. 23h ou minuit serait mieux. Il faut aider les restaurateurs mais les riverains ont aussi besoin de dormir.

Certaines terrasses éphémères sont installées sur des places de livraison (ex : angle Chaptal/ Blanche) ce qui met en difficulté les livreurs qui se font verbaliser via le radar de rue. Ex : boucher 53 rue Blanche.

Places de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Il y en a très peu entre les rues Fontaine et Blanche, rue Mansart notamment.

Réponse : ces places sont sanctuarisées. Elles peuvent se créer sur demande.

Disparition des bornes parcmètres. Pour se garer, il faut forcément un smartphone, et l'application.

Arnaud Dupont : places PMR ne servent jamais aux handicapés. La Mairie de Paris a décidé de supprimer la place de livraison devant la Nouvelle Eve pour y installer un parking à vélos. Il craint que ce soit fait juste au moment où les terrasses vont rouvrir.

Jean-Baptiste Gardes va réétudier la question.

2) Budget participatif

L'ARAPAM a déposé un projet au Budget Participatif visant à créer des expositions photo autour du square Berlioz : <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=G&idee=1622>

Discussions avec le conseil de quartier Blanche-Trinité lors de la dernière réunion. Il n'est pas certain qu'un dispositif puisse être installé sur les grilles du square car étant entouré de végétation, le public ne pourra pas s'approcher. Il serait plus approprié de créer un parcours culturel dans ce quartier avec des points d'information, une table d'orientation sur le thème de la culture, etc.

Le projet a été mis en « étude d'acceptabilité » ce qui permet d'avoir un temps supplémentaire pour rediscuter du projet et l'améliorer. Dans cette optique, l'ARAPAM a préparé un dossier plus complet.

Attention : le projet ne peut être recevable que s'il implique du budget d'investissement. Ex : financement des installations. Mais s'il faut changer régulièrement les contenus, cela implique des coûts de fonctionnement qui doivent être pris en charge par une association.

Il est important également d'indiquer précisément les lieux d'implantation des panneaux.

3) Démarche Embellir

Certains membres ont participé le 30 avril à la réunion de présentation de la démarche « Embellir votre quartier » qui concerne les quartiers Opéra-Chaussée d'Antin et Blanche-Trinité.

La présentation ainsi que le diagnostic complet est à retrouver sur : <https://www.paris.fr/pages/blanche-opera-nous-avons-besoin-de-vous-pour-embellir-votre-quartier-17345>

Il est à présent attendu des habitants de faire des propositions pour améliorer leur quartier en termes de déplacements et de végétalisation en particulier. Pour cela, il est proposé d'organiser des marches exploratoires. Le contexte sanitaire nous contraignant à limiter les attroupements, il est proposé de constituer des petits groupes de 4 à 6 conseillers de quartier, en utilisant le kit de randonnée urbaine en autonomie préparé par le CAUE de Paris (des formats papier seront bientôt disponibles à l'accueil de la mairie du 9^e). Avant cela il est recommandé de prendre connaissance du diagnostic complet.

Première marche exploratoire : jeudi 6 mai à 18h.

Un temps de restitution sera ensuite proposé afin de réaliser une synthèse des analyses et déposer, au nom du conseil de quartier, les propositions sur cette plateforme avant le 20 juin : <https://idee.paris.fr/project/blanche-opera/collect/deposez-vos-propositions-pour-votre-quartier>

4) Plan local d'urbanisme

Réunion publique de présentation du diagnostic du 9^e : mardi 11 mai à 18h30 en ligne.

PLU bioclimatique => comment adapter la ville aux changements climatiques, pour qu'elle reste vivable même lors des canicules qui seront de plus en plus fréquentes. Végétaliser partout où c'est possible, y compris sur les toits, planter en pleine terre, créer des courants d'air, éclaircir les revêtements pour limiter l'emmagasinement de chaleur, etc.

Diagnostic réalisé par l'APUR (Agence Parisienne d'Urbanisme) : <https://www.apur.org/dataviz/plu-diagnostic-territorial/>

5) Prochaine réunion de bureau

Mercredi 2 juin à 18h30.